

Bordeaux, 23 mai 2011

**Question écrite des trois groupes d'opposition  
au conseil municipal de Bordeaux**

Monsieur le maire,

Les parents et les enseignants du lycée Alfred Kaestler situé sur le territoire de notre agglomération nous ont alertés sur les problèmes posés par l'expulsion en cours d'année scolaire d'Issoufou Amadou Marou, étudiant en première année de BTS « Systèmes Electroniques ».

Sur recommandation du président de l'I.U.T de l'Université de Bordeaux 1 et après étude par la commission de sélection des dossiers de candidature du lycée, Issoufou a été admis dans une formation de deux ans pour obtenir un diplôme de technicien supérieur.

Après un contrôle d'identité, Issoufou, qui était en attente du renouvellement de son titre de séjour, a été placé au Centre de Rétention Administratif de Toulouse le 18 mars et reconduit au Niger le jeudi 24 mars.

C'est au CRA de Toulouse qu'il a pris connaissance qu'il était sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français - qu'il n'a jamais reçue puisqu'envoyée à une mauvaise adresse. Il n'a donc pu ni contester, ni argumenter, ni être représenté par un avocat pour faire valoir ses droits.

Sa première année a été validée lors du conseil de classe du second semestre, le lundi 02 mai, et il doit impérativement effectuer un stage en entreprise de six semaines pour l'obtention de son BTS l'an prochain.

Comme beaucoup nous souhaitons que vous puissiez intervenir pour permettre le retour d'Issoufou Amadou Marou sur notre territoire afin qu'il termine son année d'études et puisse poursuivre sa scolarité en toute sérénité.

Nous joignons à cette question la motion votée par les représentants élèves, parents enseignants du lycée Kaestler le 10 mai 2011.

Nathalie Victor Retali, Pierre Hurmic, Jacques Respaud,  
Au nom des groupes PC, EELV et PS



Fédération des Conseils des Parents d'Elèves  
Conseil Local Lycée Alfred Kastler  
2 Av de l'Université- 33400 Talence

## MOTION

### des Représentants Elèves, Parents, Enseignants

au

### CONSEIL d'ADMINISTRATION

#### Lycée ALFRED KASTLER

du 10 mai 2011

Nous vivons actuellement au lycée Alfred Kastler, une expérience qui n'est pas digne de notre société, l'expulsion, en pleine année scolaire, d'Issoufou Amadou Marou, étudiant en première année de BTS « Systèmes Electroniques ».

Sur recommandation du président de l'I.U.T de l'Université de Bordeaux 1 et après étude par la commission de sélection des dossiers de candidature du lycée, Issoufou a été admis afin de suivre une formation de deux ans pour obtenir un diplôme de technicien supérieur.

Après un contrôle d'identité, Issoufou qui était en attente du renouvellement de son titre de séjour, a été placé au Centre de Rétention Administratif de Toulouse le 18 mars et reconduit au Niger le jeudi 24 mars. Ce renvoi, manu militari, a provoqué une vive émotion au sein de la communauté éducative et plus particulièrement chez ses camarades de promotion.

C'est au CRA de Toulouse qu'il a pris connaissance qu'il était sous le coup d'une OQTF - obligation de Quitter le Territoire Français - qu'il n'a jamais reçue puisqu'envoyée à une mauvaise adresse. Il n'a donc pu ni contester, ni argumenter, ni être représenté par un avocat pour faire valoir ses droits.

Sa première année a été validée lors du conseil de classe du second semestre, le lundi 02 mai, et il doit impérativement effectuer un stage en entreprise de six semaines pour l'obtention de son BTS l'an prochain.

L'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme garantit le droit à l'éducation pour Issoufou dans notre pays. C'est pourquoi nous considérons cette expulsion, contraire aux droits élémentaires de ce jeune.

Le Conseil d'Administration du Lycée Alfred Kastler demande le retour immédiat d'Issoufou afin qu'il puisse effectuer son stage dans les délais impartis et poursuivre ses études en toute sérénité.